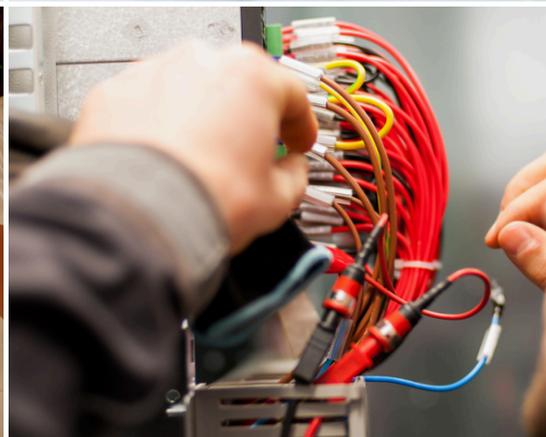
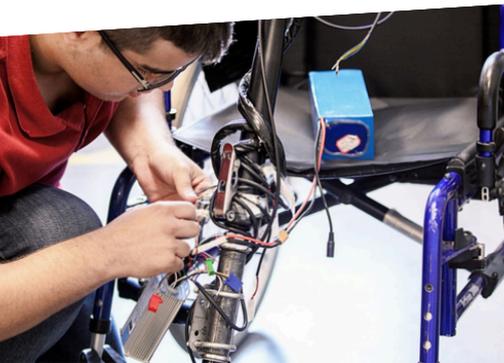




LA TAXE D'APPRENTISSAGE

*Votre contribution
à leur réussite*



CABRINI C'EST...

+ de 50 ans d'expérience dans l'enseignement professionnel et technologique
2 300 élèves de la maternelle au supérieur dont
500 en sections technologiques et professionnelles
Une orientation possible dès la 3ème
Un parcours dédié à l'orientation progressive

LES ENJEUX POUR NOS JEUNES

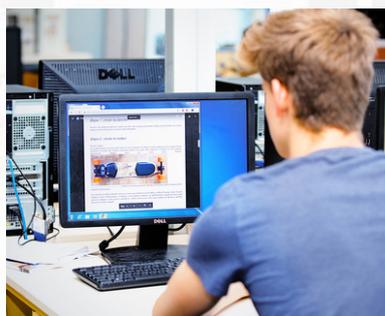
Nos infrastructures se doivent de reproduire le mieux possible l'environnement professionnel dans lequel nos élèves seront amenés à évoluer, afin de permettre une immersion et des mises en situation efficaces et motivantes.

Notre large offre de formations et d'orientations (tertiaire, sanitaire et social, industriel) nécessitent également l'achat de systèmes communicants très onéreux et de nombreux consommables.

La pédagogie par projets, innovante, initiée par nos équipes pédagogiques permet à nos jeunes de bénéficier de compétences ciblées et variées qui favorisent leur insertion professionnelle.

NOS PROJETS EN ATTENTE DE FINANCEMENT

Poursuite du renouvellement du parc informatique afin de rester en phase avec les exigences du monde professionnel et faire bénéficier à nos jeunes de matériel performant.



LA TAXE EN 2023

Les versements de la fraction de la taxe d'apprentissage lors de l'exercice achevé ont contribué à :

- moderniser notre salon d'esthétique pour accueillir nos jeunes de CAP Esthétique Cosmétique Parfumerie
- procéder à la réfection totale de la salle de sciences de l'ingénieur.



VOUS SOUHAITEZ NOUS SOUTENIR

Les professionnels ont pour obligation d'adresser leur versement de leur fraction des 13% de la taxe d'apprentissage directement aux établissements de formation de leur choix **avant le 4 octobre 2024**.

1. Connectez-vous sur la plateforme  (avec vos identifiants (**net-entreprises.fr**))
2. Sélectionnez l'Ensemble Scolaire Française Cabrini - **UAI 0931369H**